



# programme vacances de printemps - Antenne jeunes

DU LUNDI 25 AVRIL AU VENDREDI 6 MAI 2022

Retrouvez le programme des activités de l'Antenne jeunes pour les vacances de printemps du lundi 25 avril au vendredi 6 mai 2022.



Pour participer aux activités proposées par l'Antenne jeunes, il faut s'inscrire, remplir un dossier et verser une participation annuelle de 8,60 €.

L'inscription à la journée permet à chacun de profiter des activités auxquelles il souhaite participer.

## **CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL**

Afin de bénéficier d'une tarification pour les sorties proposées par l'Antenne jeunes adaptée à vos revenus, il est nécessaire de faire calculer votre quotient familial.

Des démarches facilitées

Depuis l'année dernière, vous n'avez plus à fournir de photocopies des documents nécessaires au calcul du quotient familial.

Seuls les originaux sont à présenter.

## **Comment faire calculer votre quotient ?**

- Les démarches sont à effectuer auprès du service régie situé à la MELC les mercredis de 8h45 à 12h et de 14h à 17h

Ou

- Envoyé par mail vos docs : [regie@ville-courdimanche.fr](mailto:regie@ville-courdimanche.fr)

Documents originaux à présenter ou à envoyer par mail pour les enfants de 3 à 17 ans :

- Livret de famille (ou extrait d'acte de mariage et actes de naissance des enfants)
- Dernier avis d'imposition
- Attestation de paiement de la CAF
- Justificatif de domicile
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans.

Documents

[programme vacances de printemps - Antenne jeunes](#)

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mr Johann Leschave ou Mr Yoann Travers au 01 34 46 21 02